

Identifier les obstacles de participation

Barrières d'opportunités

BARRIERES DE PRATIQUE

Pratique professionnelle ancienne
Décisions légales ou réglementaires inadaptées

BARRIERE DE COMPETENCES

En dépit de connaissances approfondies, d'une formation, le partenaire de communication a du mal à mettre en pratique la CAA: de nombreuses compétences techniques et d'interaction sont souvent nécessaires pour aider quelqu'un à devenir un interlocuteur compétent.

BARRIERE DE CONNAISSANCE

Manque d'information et de connaissances de l'assistant de comm' ou de l'équipe d'intervention

BARRIERE D'ATTITUDE

Attitudes négatives et croyances d'une personne qui constituent un obstacle à la participation ou à la cohésion de l'équipe.

BARRIERE POLITIQUE

Pas de place suffisante accordée à la CAA dans l'établissement ou l'association
Réticence à utiliser un équipement "coûteux"
Elève handicapé non inclus avec ses pairs non handicapés (limitant l'inclusion, les possibilités de communication avec d'autres enfants)

Barrières d'accès

Limitation des capacités actuelles de la personne ou de son outil de comm actuel (ex: pas assez de mémoire de l'outil pour stocker le vocabulaire)

PHYSIQUE/ MOTRICE
exemple manque de mobilité ou difficulté de manipulation d'objets

COGNITIVE
problème de fonction cognitive

LITTERATIE
déficience d'alphabétisation

VISUEL/ AUDITIF
déficience sensorielle

